



Plantes Médicinales
et Aromatiques
Bios

Du choix des parcelles à l'implantation des cultures de PPAM bio

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être en capacité de calibrer son projet PPAM, l'intégrer dans l'exploitation
- Être en capacité de choisir ses espèces et variétés.
- Connaître les pépiniéristes et les différents types de plants
- Être en capacité de gérer un chantier de plantation
- Apprécier la qualité du travail avant plantation.
- Savoir organiser un chantier de plantation, régler le matériel.
- Sécuriser la plantation

CONTENU

- Tour de table des participants pour connaître les besoins, attentes et niveaux de connaissance
- Définition du foncier, du matériel, des bâtiments, du système de commercialisation
- Les espèces possibles, les variétés adaptées, La gestion des commandes de plants.
- Le travail du sol pré-plantation, les périodes et techniques de plantation.
- Échange de terrain avec les stagiaires.
- Les travaux de rattachage des plants, l'irrigation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

- En salle : Tour de table de présentation, projection d'un diaporama, distribution d'un support technique papier, échanges avec les participants.
- Exercices pratiques sur site : observations et discussions autour de parcelles avec les stagiaires (thym, sarriette, immortelle, lavande), à différents stades de cultures. Présentation du matériel et outils de la ferme.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Garde-Colombe - Trescléoux (05)

- matinée salle communale de Garde-Colombe
- après midi ferme de Lionel Martin, Trescléoux

Date : 14 avril 2022

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Repas : repas tiré du sac

Intervenant : Pierre-yves Mathonnet, conseiller spécialisé en PPAM

Responsable de formation : Victor Galland, conseiller à Agribio 05

Public : Producteurs, toutes filières confondues, souhaitant s'orienter vers une production de PPAM bio.

Pré-requis : aucun

Tarif : 22€/heure. Prise en charge par Vivéa selon son éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).

Validation de la formation : délivrance d'une attestation individuelle de formation

Modalités d'évaluation : En amont : analyse des besoins. En cours : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. En fin : évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction à chaud et à froid.

Besoin de vous faire remplacer ?

Contactez votre service de remplacement.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 13 avril 2022

Inscription : [cliquez ici](#).

Nombre de stagiaires : minimum 5 et maximum 20

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio 05 se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

Conditions générales de formation : [cliquez ici](#).

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Action réalisée
avec le soutien
financier de :

Territoire choisi
terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais



Communauté d'Agglomération
GAP-TALLARD-DURANCE



• AGRIBIO 05 •

Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes

PLUS D'INFORMATIONS :

Victor Galland - Agribio 05

06 10 26 68 95 - ppam05@bio-provence.org

